

J'AJOUTE OU JE SUPPRIME UN CO-TITULAIRE

Ajout ou retrait d'un co-titulaire

Se rendre sur www.ants.gouv.fr
Puis cliquez sur le bouton mon espace

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Mon Espace

Vos démarches Les titres Les solutions **Nos partenaires** L'international Nos marchés publics Contacter l'ANTS

Mon Espace

JE POSSÈDE DÉJÀ UN COMPTE, JE M'IDENTIFIE

Avec mon identifiant ANTS

Identifiant *

Mot de passe *

ME CONNECTER

Avec FranceConnect

Connectez-vous simplement avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

JE CRÉE UN COMPTE

En remplissant les champs suivants

Je suis ... *

Particulier

Nom de famille *

Avec FranceConnect

Créez votre compte en 1 clic avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Se connecter avec **FranceConnect**

Pour ce faire, vous devez disposer soit de votre identifiant Impôts (numéro fiscal et mot de passe) soit de votre identifiant Améli (numéro de sécurité sociale et code).

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Vos démarches Les titres Les solutions Nos partenaires L'international Nos marchés publics Contacter l'ANTS

Demander un permis de conduire

Connaitre le solde de mes points

Où en est mon permis de conduire

Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur

Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur

Où en est mon passeport / ma CNI

Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation

Je vends ou je donne mon véhicule

Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)

Je modifie l'adresse sur ma carte grise

J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion

Je souhaite faire une autre demande

ACCÉDER À VOTRE ESPACE

Je souhaite refaire mon Certificat

VOS DÉMARCHES IMMATRICULATION EN LIGNE

De nombreuses démarches concernant votre véhicule, auparavant réalisées en préfecture, se font désormais en ligne, directement depuis nos sites

L'AGENCE

L'AGENDA

LES CHIFFRES

⇒ Suite au verso

Cliquez sur «je souhaite faire une autre demande»

- puis
1. sélectionnez la catégorie et la sous-catégorie correspondantes
 2. suivre les instructions

- Scanner les documents suivants :

- demande de certificat d'immatriculation remplie, datée, signée
- certificat d'immatriculation
- pièce d'identité
- assurance
- justificatif de domicile
- contrôle technique en cours de validité
- un certificat de cession ou le désistement de l'un en faveur de l'autre

Cochez les conditions légales d'utilisation

Une fois la démarche effectuée, vous pouvez éditer l'accusé d'enregistrement sur lequel figurera le numéro de procédure qui vous permettra de suivre l'état d'avancement de votre dossier.

Suivi de la demande :

Se connecter régulièrement sur le site www.ants.gouv.fr

Puis cliquez sur le bouton mon espace: «mon espace véhicule» puis cliquez sur «mes démarches en cours» afin de consulter l'avancement de votre dossier.

À l'issue de l'instruction de votre dossier, vous recevez un courriel vous invitant à procéder au paiement de votre titre. L'enregistrement du règlement engendrera l'édition d'un Certificat Provisoire d'Immatriculation (CPI). Ce document vous permet de circuler dans l'attente de la réception à votre domicile de votre certificat d'immatriculation définitif (carte grise).